

Tu as 15 ans ou plus...

Tu as comme projet de travailler pendant les vacances?

La commune de Saint-Georges recrute !



Tu souhaites travailler comme étudiant durant les prochaines vacances scolaires. Tu peux nous envoyer dès à présent ton curriculum vitae avec tes coordonnées complètes, accompagné d'une lettre de motivation soit par courrier soit par e-mail :

N'oublie pas de préciser le poste pour lequel tu postules, ainsi que tes disponibilités !

> **Vacances de Pâques 2018 :**

- **Stages sportifs : du 3 au 6/4/2018** (être âgé d'au minimum 18 ans, avoir un brevet sportif ou un brevet d'animateur).
- **Plaine communale : du 9 au 13/4/2018** (être âgé d'au minimum 17 ans, non-breveté, breveté, avec un diplôme à orientation sociale ou pédagogique, ou un brevet d'animateur ou un brevet sportif).

Les candidatures pour les vacances de Pâques, devront nous parvenir pour le vendredi 15/3/2018 !

> **Vacances d'été 2018 :**

- **Plaine communale : du 9/7 au 10/8/2018** (être âgé de 17 ans minimum, non-breveté ou breveté avec diplôme à orientation sociale, pédagogique, enseignement technique secondaire supérieur, brevet sportif ou brevet d'animateur).
- **La Galipette : durant les 2 mois de vacances** (dès 16 ans, soit pour l'animation des enfants, soit pour le service cuisine ou soit pour le service entretien).
- **Projet communal « Eté solidaire/Eté Jeunes »** : nous recherchons des jeunes âgés de 15 ans minimum et qui habitent la commune, afin de participer à l'amélioration du cadre de vie des citoyens.
- **Pour la maison de repos :**
 - Service entretien et cuisine : dès 16 ans.
 - Service médical « Aide-soignant » : les étudiants qui suivent la filière « médicale » et qui obtiennent le nombre de crédits suffisants, peuvent obtenir une attestation de leur établissement et un n° de visa auprès du SPF Santé-Publique-Direction générale de la santé.
- **Stages sportifs** : dès 18 ans avec un diplôme ou brevet sportif ou un brevet d'animateur.

Les candidatures pour les vacances d'été, doivent nous parvenir pour le vendredi 22/3/2018.

Les candidatures doivent être envoyées à l'Administration communale de Saint-Georges S/M

Rue Albert 1^{er}, 16

À 4470 Saint-Georges S/M

Ou par mail à fabienne.bertholet@saint-georges-sur-meuse.be (04/259.92.67)

Ou à valerie.pirotte@saint-georges-sur-meuse.be (04/259.92.62)

Par le Collège,

Catherine DAEMS,

Directrice générale.



Francis DEJON,

Bourgmestre.